

Le 15 avril 2011

Michel Arsenault

(L’auteur est président de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec)

**Pourquoi la FTQ s’invite-t-elle dans l’actuelle campagne électorale ?**

Certains commentateurs remettent en question la légitimité pour une centrale syndicale d’intervenir dans le débat politique. L’appui accordé récemment par la FTQ au Bloc Québécois en vue du scrutin du 2 mai prochain nous permet de donner l’heure juste.

À la FTQ, l’article 39 de nos statuts prévoit que « *la FTQ tient un conseil général lors d’une élection générale provinciale ou fédérale afin de donner ou non un appui ponctuel à un parti politique.* » C’est ce que les délégués de la quarantaine de syndicats affiliés et des conseils régionaux ont fait lors du conseil général du 11 avril dernier en votant à l’unanimité pour un appui au Bloc québécois.

Certains nous ont en effet reproché de nous écarter de notre mandat qui, selon eux, ne tiendrait qu’à la défense et à l’amélioration des conditions de travail.

Lorsque nous négocions une convention collective, lorsque nous mettons sur pied des comités de relations de travail ou que nous nous portons à la défense de griefs, nous faisons de l’action syndicale.

Mais lorsque nous demandons l’adoption d’une loi sur l’équité salariale ou l’application de la loi sur la santé et la sécurité du travail à l’ensemble des milieux de travail, nous faisons de l’action politique. Un nombre impressionnant de gains politiques sont dus à l’action syndicale et concernent autant les conditions de travail que la qualité de vie de l’ensemble des citoyens et citoyennes. Pensons seulement à l’assurance emploi, aux codes du travail, à l’interdiction de recourir à des briseurs de grève, à l’existence d’un salaire minimum, au français comme langue de travail, aux systèmes publics de santé et d’éducation, à l’assurance parentale, aux centres de la petite enfance à 7 $, etc.

Il est de notre responsabilité d’agir à la fois dans les milieux de travail et dans la société afin d’améliorer le sort de nos membres et par ricochet, celui d’une grande partie de la population. Faire pression sur les partis politiques et les gouvernements, durant leur mandat ou lors d’élections, c’est ce que j’appelle la prolongation de l’action syndicale sur le terrain politique. Les délégués du Conseil général ont estimé que le Bloc québécois était le mieux placé pour ainsi faire pression, à Ottawa, sur les autorités gouvernementales afin de défendre les intérêts des travailleuses et des travailleurs québécois.

Toujours au chapitre d’une intervention qui dépasse la simple négociation collective, la FTQ a lancé une vaste campagne pour améliorer le régime des rentes du Québec (RRQ), parce qu’elle a à cœur que ses membres, dont certains n’ont pas de régime complémentaire auprès de leur employeur, aient des perspectives intéressantes de retraite. Ce faisant, la FTQ se trouve aussi à combattre pour que le gouvernement procède en ce sens et que l’ensemble des salariés du Québec puissent bénéficier d’une telle amélioration du régime public de retraite. Cela s’appelle aussi de l’action syndicale qui se prolonge au niveau politique.

Michel Arsenault

Président, FTQ